

INSCRIPTION AU SERVICE DE DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2021/2022.

Pour inscrire votre enfant, deux démarches à effectuer :

1- Remplir et déposer le formulaire d'inscription pour le 30 juin.

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION PRESENTEES CI-DESSOUS, VOUS DEVREZ TRANSMETTRE LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION QUE VOUS TROUVEREZ AU VERSO, AVANT LE 30 JUIN 2021 DIRECTEMENT AU SECRETARIAT DE L'ETABLISSEMENT OU PAR MAIL (collegegab@gmail.com /maria12k@hotmail.com)

- L'inscription à la cantine du collège est **forfaitaire**.
 - Le collège propose trois forfaits : 3 jours, 4 jours ou 5 jours par semaine (avec le mercredi).
 - L'inscription et la facturation sont **trimestrielles**. Le montant à payer variera en fonction du nombre de jours dans le trimestre.

Sauf cas exceptionnel il n'est pas possible de changer de régime en cours de trimestre.

- Trois facturations trimestrielles (septembre/décembre ; janvier/mars ; avril/juin)
- Seront déduits de la facturation les repas non consommés pour :
 - Absence pour raison médicale supérieure à 5 jours ouvrés. (sur présentation d'un certificat médical).
 - Participation à un voyage scolaire.
 - Participation à un stage de découverte professionnelle.
 - Fête religieuse.
 - Exclusion définitive du collège et/ou du service de demi-pension
 - Tout autre départ anticipé et définitif du collège pour raisons personnelles.

En dehors de ces cas, aucun repas ne sera déduit.

- Plus d'informations sur [http://www.collegelagrangeauxbelles.fr/Rubrique-Le Collège→Cantine](http://www.collegelagrangeauxbelles.fr/Rubrique-Le%20Collège→Cantine)

2- Faire déterminer votre tranche tarifaire pour la rentrée et avant le 7 septembre 2021

VOUS DEVEZ EFFECTUER LES DEMARCHES PRESENTEES DANS LE MODE D'EMPLOI QUE VOUS TROUVEREZ CI-JOINT ET QUI PREVOIT QUE:

- Si vous êtes allocataire de la CAF, vous devez vous procurer une attestation de Quotient Familial de la CAF datant de moins de 3 mois à compter du 1^{er} septembre prochain, sur le site www.caf.fr. Vous n'aurez qu'à adresser cette attestation au secrétariat d'intendance du Collège LA GRANGE AUX BELLES (collegegab@gmail.com /maria12k@hotmail.com)
- Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, vous aurez à vous reporter au **Point 2 de la page Démarches à accomplir pour obtenir une attestation de QF**.
Le service intendance du collège reste à votre disposition pour toute aide et renseignement.

Sans communication au collège de votre tranche tarifaire AVANT LE 7 SEPTEMBRE 2021, le tarif maximal vous est appliqué pour l'année scolaire.



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION
ANNEE SCOLAIRE 2021/2022**

Je soussigné Mr/Mme..... certifie avoir pris connaissance des informations mentionnées, et souhaite inscrire mon enfant à la demi pension du collège La Grange Aux Belles.

Nom/prénom/Classe de l'élève :

Je souhaite que mon enfant prenne 5 repas par semaine (mercredi compris).

Je souhaite que mon enfant prenne 4 repas par semaine.

Cocher les jours (non modifiables en cours de trimestre) :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Je souhaite que mon enfant prenne 3 repas par semaine.

Cocher les jours (non modifiables en cours de trimestre) :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Signature des responsables légaux :